



MONDE

« Il faut que la protection sociale du pays d'accueil s'impose en Europe »

Propos recueillis par
Solveig Godeluck
@Solwii

1 Paris veut réviser la directive sur le travail détaché pour le rendre moins avantageux et lutter contre la fraude. Vous applaudissez ?

Il y a une vraie volonté politique de durcir la donne, mais les mesures envisagées relèvent trop de l'effet d'annonce. Le vrai problème, ce ne sont pas les primes, les congés ou le 13^e mois : c'est l'assiette de calcul des cotisations sociales, qui s'effrite à cause du travail détaché. Derrière l'essor de cette forme d'emploi, il y a un deal caché. Quand ils sont entrés dans l'Union européenne, les pays de l'Est ont dit à leurs partenaires : « OK, vous pouvez investir chez nous avec vos usines et vos capitaux, mais en échange acceptez notre main-d'œuvre qui nous fait vivre. » C'est ainsi que l'Allemagne a pu racheter une bonne partie des entreprises à l'Est dans des conditions très favorables. Hélas, le principe du paiement des cotisations sociales dans le pays d'origine est destructeur pour le pays d'accueil, car il crée une concurrence déloyale intense dans des secteurs comme le bâtiment et il aboutit au détricotage de sa protection sociale.

Jean Chiscano

3 QUESTIONS À BRUNO CHRÉTIEN

Président de l'Institut de la protection sociale



2 Quel est l'impact financier potentiel pour la France ?

Les cotisations rapportent 360 milliards d'euros par an et financent 64 % des dépenses de Sécurité sociale. Avec la CSG, on arrive à 80 %. Or, chaque année, le nombre de travailleurs détachés qui ne paient ni cotisations ni CSG en France augmente. On en compte 215.000 en situation régulière et entre 80.000 et 300.000 en situation irrégulière, selon les estimations. La perte de recettes sociales pourrait avoisiner 660 à 680 millions d'euros, en admettant qu'il s'agit uniquement d'emplois au SMIC. Le manque à gagner sur les travailleurs détachés en situation régulière risque fort d'augmenter. Si rien n'est fait, il faudra réduire les pensions et les remboursements santé, ou bien augmenter fortement la TVA.

3 Faire payer les cotisations dans le pays d'accueil, n'est-ce pas nier la construction européenne, la main tendue aux pays moins riches ?

Au contraire, sauf à penser que les pays de l'Est sont condamnés à rester plus pauvres, il faut que la protection sociale du pays d'accueil s'impose comme un principe européen. Car la logique d'harmonisation actuelle consiste à faire converger la couverture sociale européenne vers des niveaux plus bas. Il ne faut pas croire que les pays pourvoyeurs de travailleurs détachés musclent leur sécurité sociale pour les retenir sur place. Ils remplissent les postes vacants avec des travailleurs biélorusses ou moldaves encore moins protégés. En laissant faire, on alimente le discours des forces populistes partout en Europe. C'est pourquoi nous disons : attention, danger ! ■